DES. AUGUSTIN, LIV IX. Ch. VIII. 317 Chrétienne, & qui par le reglement de ses mœurs faisoit honneur à votre Eglise, elle avoit encore eu celui d'être élevée dans votre crainte ; c'étoit par un effet de la protection de votre Fils unique, Jesus-Christ notre Sauveur, & de ses soins pleins de misericorde, avec lesquels il veille sur ceux qui lui appartiennent.

Mais elle ne se louoit pas encore tant des soins de sa mere pour son éducation, que de ceux d'une certaine vieille servante, qui étoit dans la maison depuis si long-temps, qu'elle étoit déja grande, que le pere de ma mere n'étoit encore que petit enfant? & qu'elle l'avoit porté plusieurs fois sur ses épaules, comme on voit que font ces jeunes filles, que l'on met quelquefois auprés des enfans. Cette raifon, jointe à celle de son grand âge & de sa vertu, faisoit qu'elle étoit fort confiderée dans une maison aussi Chrétienne que celle-là; & que ses Maîtres lui avoient même donné la conduite de leurs filles C'est de quoi elle s'acquittoit avec tout le soin possible; & si d'un côté elle les instruisoit tion des avec beaucoup de circonspection& d'égard à ce que mande un la foiblesse de leur âge pouvoit porter; elle ne man- juste temquoit pas aussi de les tenir de court, avec une sain- perament te severité, sar toutes les choses où il falloit être entre la ferme.

Cela alloit à tel point, que quelque soif qu'elles gence. oussent hors des heures des repas, qu'elles prenoient avec le pere & la mere, & qui le passoient avec beaucoup de frugalité, elle ne leur permettoit pas de boire, quand ce n'auroit été que de Les confel'ean, voyant bien où cela les auroit pû mener; & elle leur disoit, avec beaucoup de raison & de sa- des moins gesse: Vous ne beuvez que de l'eau présentement, « dres parce que le vin n'est pas en votre disposition : mais "manlorsque vous serez marices, & que vous vous ver- "pabitue rez maîtresses de la cave, l'eau vous paroîtra bien "des vons sade, & l'habitude de boire hors des repas ira son ultin.

L'educa. enfans de-Severile go